

- Qu'est-ce qu'une définition ?
- 3 types de définitions
- Les critères de qualité
- Bonnes pratiques
- Erreurs à éviter
- Références

➤ Rédiger une définition

Quelques clés

Citer ce document : Sophie Aubin. Rédiger une définition, quelques clés. Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE). 2021. [10.15454/93xg-p646](https://doi.org/10.15454/93xg-p646)

* Qu'est-ce qu'une définition ?

Une définition est la représentation d'un concept par un énoncé descriptif qui vise à le différencier d'autres concepts proches (Vézina, 2009)



* 3 types de définitions

1. Définition **par intention** (la plus courante) dans laquelle on part du concept plus générique en indiquant les caractéristiques distinctives
2. Définition **partitive** dans laquelle on définit le concept comme étant une partie de quelque chose
3. Définition **par extension** dans laquelle on énumère ses parties constitutives (composants) ou ses concepts spécifiques



* Les critères de qualité

Une définition...

- **Ne décrit qu'un seul concept**
- **Concise** : tout ce qui n'est pas indispensable à la compréhension est à supprimer
- Est de forme affirmative
- Mentionne le concept supérieur
- Réutilise des termes définis par ailleurs, si possible dans un dictionnaire de langue générale ou dans le même référentiel
- Tient en une seule phrase



* Bonnes pratiques

- La définition d'un nom débute par un nom, celle d'un verbe par un verbe
- La définition ne doit commencer ni par un article, ni par un adjectif démonstratif, ni par un pronom démonstratif.
- La définition ne doit pas commencer par “espèce de”, “type de”... (à quelques exceptions près)
- Une définition ne doit pas être introduite par le terme à définir ni comprendre ce terme (ou un de ses synonymes) ou un terme de la même famille.



* Erreurs à éviter

- Les définitions circulaires : quand un concept est défini à l'aide d'un second concept lui-même défini sur les bases du premier.

⊖ *forêt vierge* : Forêt constituée d'un peuplement naturel.
⊖ *peuplement naturel* : Peuplement d'arbres poussant dans une forêt vierge.

- quand un élément de la désignation est utilisé comme caractéristique

⊖ *arbre persistant* : arbre à feuilles persistantes.

- Les définitions négatives

⊖ *maison en rangée* : Maison qui n'est pas indépendante de celles qui lui sont immédiatement voisines.



* Autres erreurs à éviter

➤ L'insertion d'exemples

❌ *accrétion : Accumulation de dépôts dans l'organisme, par exemple de sels formant un calcul de la vessie.*

➤ L'expression de points de vue

❌ *caviar Malossol : Le meilleur caviar russe, préparé avec des œufs d'esturgeons pêchés en hiver.*

* Références

- Vézina, R. (2009). *La rédaction de définitions terminologiques*. Québec: Office québécois de la langue française.
https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/redaction_de_f_terminologiques_2009.pdf
- Desmet, Isabel. *L'analyse du sens en terminologie : théorie et pratique de la définition terminologique*, TradTerm, 8, 2002, p. 149-168.
<http://www.revistas.usp.br/tradterm/article/viewFile/49129/53209>

Il peut être intéressant de **réutiliser des définitions existantes**. Pour savoir ce que vous avez le droit de faire et bien citer vos sources, ce document peut vous aider :

- Sophie Aubin, Colette Cadiou, Magalie Weber. *Intégrer des définitions textuelles à mon thésaurus ou à mon ontologie. Comment rester dans la légalité ?* Inrae. 2020, pp.1-4. <https://doi.org/10.15454/sbey-xa19> ou <https://vocabulaires-ouverts.inrae.fr/reutiliser-definitions/>

